

J'aimerais souligner un autre point, monsieur l'Orateur. Pendant les trois dernières années, j'ai écouté attentivement les divagations du premier ministre (M. Trudeau) au cours de la période des questions. De temps à autre, des députés lui ont demandé s'il y avait eu des consultations provinciales et fédérales et si les autorités fédérales, provinciales et municipales s'étaient réunies pour essayer de trouver des solutions aux conditions économiques touchant le chômage, ainsi que la fiscalité. L'attitude qu'on a imposée aux Canadiens, c'est qu'il y a deux sortes de Canadiens, le Canadien fédéral et le Canadien provincial, donc deux sortes de bêtes.

Il n'y a pas de meilleure preuve de cette attitude adoptée par le premier ministre que sa façon d'envisager les problèmes d'ordre fiscal. Les gens disent que le contribuable canadien ne peut plus porter le fardeau et que nous devons intégrer nos structures fiscales à l'échelon fédéral et provincial de façon que nos gens puissent mieux le supporter. On nous dit ensuite que les provinces peuvent augmenter leurs impôts tout comme s'il y avait deux genres de bêtes ou d'hommes, ou tout comme s'il y avait un homme provincial quelque part et son épouse fédérale ailleurs. Je n'y comprends rien. Au cours des dernières années, on a voulu nous faire croire qu'il y avait au Canada deux régimes de gouvernement complètement indépendants, le régime fédéral d'un côté et les régimes provinciaux de l'autre.

Nous en sommes au point où les Canadiens de Terre-Neuve se demandent s'ils vivent à Terre-Neuve ou au Canada, où les Canadiens de Colombie-Britannique ou du Québec se demandent s'ils vivent en Colombie-Britannique ou au Québec seulement, ou s'ils font partie du Canada. Qu'importe que nous relevions d'une juridiction fédérale ou provinciale. Il faut des consultations plus fréquentes et une plus grande intégration. Quand on parle d'intégration du régime fiscal, il ne faut pas oublier que les contribuables sont actuellement imposés par des conseils scolaires, par des municipalités, et par les gouvernements provinciaux et fédéral. Il doit exister une manière quelconque de mieux intégrer notre régime fiscal afin de permettre aux Canadiens de comprendre ce qui se passe et de ne plus se sentir totalement frustrés.

Je crois à la simplicité et je parle d'expérience personnelle ainsi que de celle vécue par des milliers de Canadiens quand je dis que lorsque nos concitoyens sont aux prises avec notre régime fiscal, ils éprouvent un sentiment de frustration absolue. Le contribuable moyen doit être dans une certaine mesure un comptable, un économiste, un assureur, etc. Tout cela suscite une forte anxiété et une grande confusion parmi la population.

Peut-être suis-je en train de parler un peu à tort et à travers et peut-être ne me fais-je pas bien comprendre de tous ici. Il existe certainement un moyen de mieux intégrer notre régime fiscal afin que les Canadiens sachent où ils en sont en matière d'impôt. Par exemple, j'aimerais qu'on veuille davantage à ce que les provinces reçoivent sur les impôts une proportion correspondant à leurs besoins. Le régime actuel doit être très décevant pour l'Ontario dont le gouvernement a beaucoup contribué à la Confédération. Il doit leur être frustrant de se demander

s'il pourra remplir ses obligations du fait que la charge fiscale qui lui est imposée partiellement par le gouvernement fédéral ne correspond pas aux besoins fiscaux de la province.

On parle beaucoup actuellement de réduire les impôts. Chaque fois que nous en parlons, les députés de l'opposition déclarent que nous cherchons également à réduire les services. Je ne suis pas économiste mais, d'après les auteurs que j'ai lus, si le gouvernement avait le courage et la jugeotte de les réduire sensiblement, le résultat final serait une augmentation de ses recettes fiscales. Cette mesure élargirait en effet l'assiette fiscale et accroîtrait le revenu. Il semble insensé de dire qu'on peut réduire les impôts et accroître les revenus, mais je pense, quant à moi, que c'est facile. Il serait temps, à mon avis, de mettre en pratique ce point de vue, car en réduisant les impôts nous encouragerions le contribuable à dépenser de l'argent qu'on lui aurait autrement soustrait à ce titre.

Certains économistes soutiennent qu'un tel accroissement de la demande élargirait l'assiette fiscale en augmentant les ressources fiscales des Canadiens. Je le crois fermement. Pour employer l'exemple qu'a proposé le député d'Egmont (M. MacDonald), si l'on supprimait la taxe de vente de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, comme on l'a préconisé à maintes reprises, le Trésor fédéral recouvrerait, en quatre ou cinq ans, l'argent perdu puisqu'il aurait créé de nouvelles sources d'imposition. C'est ainsi qu'une petite vague de prospérité serait provoquée dans le domaine de la construction, que le logement serait plus accessible au commun des mortels et qu'on stimulerait l'économie. Pensez donc à tous les emplois que cela créerait! Mais le ministre des Finances ne veut pas se ranger à ce point de vue. Les députés d'en face rejettent nos idées lorsque nous les soumettons; ils refusent absolument de faire marche arrière, dès lors que l'opposition en aurait le mérite. Je pourrais fournir d'autres exemples prouvant que la réduction des impôts permettrait au Canadien moyen d'acheter une plus belle voiture, de plus beaux meubles et plus de provisions. L'effet total que tout cela aurait sur l'économie serait extraordinaire. Le projet de loi ne propose aucun rajustement fiscal, monsieur l'Orateur. Le gouvernement a augmenté de quelques centaines de dollars les exemptions de ceux qui sont déjà bien en dessous du seuil de la pauvreté. Et pourtant, le gouvernement a le front de dire aux Canadiens qu'il est en train de rajuster leur fardeau fiscal. Fariboles que tout cela!

● (8.50 p.m.)

Je voudrais résumer un autre point que j'ai déjà soulevé. Au cours des mois à venir, Votre Honneur réentendra parler de cette question des milliers de fois. Elle a déjà été évoquée auparavant. Si nous voulons une réforme fiscale au Canada, il n'y a jamais eu dans notre histoire—notamment si l'on songe à l'attitude actuelle des États-Unis—une époque où le besoin de réexaminer l'ensemble de notre politique en matière d'imposition de nos industries extractives s'est fait sentir plus impérieusement. Dans cette mesure législative, je ne vois aucune proposition de réforme fiscale. Je vois des modifications fiscales, mais pas de réforme fondamentale.